



Doc. 13595
02 octobre 2014

L'évolution de la procédure de suivi de l'Assemblée (octobre 2013 – septembre 2014)

Amendement¹ n° 8

Sous-amendement n° 1

déposé par la Commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe (Commission de suivi)

A l'amendement 8, remplacer le mot « détenus », par les mots suivants :

« en détention provisoire ».

1. 2014 - Quatrième partie de session

